

PROJET D'ETABLISSEMENT

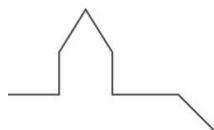
La communauté éducative dispose d'espaces de concertation, d'information et d'échange :

- ♦ conseils de professeurs ou conseils de classe avec les délégués parents et élèves (lieux de bilan, de proposition et de ressource).
- ♦ rencontres parents-professeurs.
- ♦ heures de vie de classe.
- ♦ manifestations diverses (portes ouvertes, activités de l'association de parents d'élèves,...).
- ♦ lien avec les établissements privés du bassin d'Annonay (forum lycéens/collégiens, carrefour des métiers, ...).
- ♦ site internet du collège, différents journaux (Mon Collège, Epac Infos, Journal d'élèves,...).

PORTES OUVERTES

*samedi 30 novembre
de 9h30 à 16h00*

« Accueillir
tous les élèves,
conduire
chacun
vers sa réussite
et son
épanouissement »



Le Collège Sacré-Cœur,

membre de l'Enseignement Catholique d'Ardèche,

géré par l'Association Vivaroise d'Education,

sous la tutelle des Pères Basiliens,

associé par contrat à l'Etat,

**met en œuvre son projet d'établissement
au service des jeunes et des familles du
bassin d'Annonay :**

L'équipe éducative se donne les moyens de ses ambitions et de ses objectifs.



L'élève se voit proposer des parcours diversifiés pour favoriser et valoriser toutes ses intelligences et toutes ses compétences au travers :

- ♦ de parcours adaptés qui donnent à chacun une culture, une progression et des compétences communes.
- ♦ d'activités péri éducatives qui donnent à tous l'occasion de découvertes, de moyens d'expression, d'engagements.



Chaque jeune, de la sixième à la troisième, bénéficie d'un accompagnement pour :

- ♦ s'organiser dans son travail, gérer son temps, s'exprimer, argumenter (méthodologie).
- ♦ développer ses capacités d'entraide, d'écoute et de travail en groupe.
- ♦ viser à l'autonomie progressive, construire sa vie d'adolescent (éducation à l'affectivité,...).
- ♦ mieux se connaître et préparer ses choix de formation ou de métier en relation avec ses envies, ses compétences et ses résultats (projet personnel de l'élève).
- ♦ surmonter ses éventuelles difficultés (situation de handicap, dyslexie,...). Présence d'une psychologue.
- ♦ l'aider et le soutenir dans son travail sur le temps scolaire et périscolaire (soutien matière, étude dirigée, aide aux devoirs, établissement de contrat de scolarisation,...).



Chacun se construit au travers du :

- ♦ projet culturel et éducatif (sorties pédagogiques, visites, voyages de découvertes, activités sportives, actions de solidarité et de citoyenneté,...).
- ♦ projet de vie scolaire (représentation des élèves aux différents conseils et commissions, formation des délégués, foyer élèves,...)
- ♦ projet d'actions pastorales, ouvert à tous et dans le respect des convictions de chacun (catéchèse, première annonce de l'Evangile, culture religieuse, temps de célébration, appels à la solidarité,...).